

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

NOVEMBRE
2022

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2022 et en comparaison avec la même période de 2021, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 14,5%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 21,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 221 MDH à fin novembre 2022 contre 99 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+21,7%) ;
- TVA à l'importation (+31,6%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-4,5%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 161 MDH à fin novembre 2022 contre 70 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+7,7%) et des autres TIC (+17%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 16,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 10.326 MDH à fin novembre 2022 contre 6.857 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une hausse de 44,2%, compte tenu de restitutions qui ont été de 502 MDH à fin novembre 2022 contre 336 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH. A fin novembre 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 7,8% par rapport à son niveau à fin novembre 2020, soit -3.050 MDH (36.235 MDH contre 39.285 MDH).
- l'IR (+7,1%), compte tenu de restitutions qui ont été de 249 MDH à fin novembre 2022 contre 189 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 1% par rapport à leur niveau de fin novembre 2021.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 5,6%.

- la TVA à l'intérieur (-12,3%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 9.457 MDH à fin novembre 2022 contre 6.171 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH.

A fin novembre 2022, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 13.513 MDH contre 8.819 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 16.574 MDH à fin novembre 2022 contre 14.164 MDH un an auparavant, en hausse de 17% ou +2.410 MDH.
- les majorations de retard (+38,2%), résultant de recettes brutes de 1.740 MDH contre 1.335 MDH à fin novembre 2021 et de dégrèvements de 118 MDH à fin novembre 2022 contre 161 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales de 13,9% en raison notamment de la réalisation en 2021 d'une recette de privatisation de 5.416 MDH alors qu'aucune opération à ce titre n'a été réalisée en 2022, de la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (379 MDH contre 1.699 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 763 MDH), conjuguée à la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (10,4 MMDH contre 9,7 MMDH) et des recettes de monopoles (11,8 MMDH contre 9,8 MMDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 77% et un taux d'émission sur engagements de 89%, contre respectivement 78% et 89% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 14,2% provenant de :

- la hausse de 5,4% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,5% des dépenses de personnel et de 9,6% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 0,1% des charges en intérêts de la dette ;
- l'accroissement de 169,3% des émissions de la compensation ;
- l'augmentation de 51,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 13.557 MDH contre 8.827 MDH à fin novembre 2021.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 23,2%, passant de 62,9 MMDH à fin novembre 2021 à 77,4 MMDH à fin novembre 2022, en raison de l'augmentation de 11,7% des dépenses des ministères et de 37,5% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2.971 MDH contre un solde ordinaire négatif de 3.240 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 41,8 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 38,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 57,5 MMDH à fin novembre 2021 compte tenu d'un solde positif de 8,6 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Novembre 2021	LF 2022	Novembre 2022	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	229 293	253 738	262 568	103,5%	14,5%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	197 551	230 994	235 234	101,8%	19,1%
<i>Impôts directs</i>	78 758	98 622	98 708	100,1%	25,3%
<i>Impôts indirects</i>	94 140	105 399	107 178	101,7%	13,8%
<i>Droits de douane</i>	10 489	12 062	12 774	105,9%	21,8%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 164	14 911	16 574	111,2%	17,0%
1.2- Recettes non fiscales :	31 742	22 744	27 334	120,2%	-13,9%
<i>Monopole et participations</i>	9 784	13 985	11 770	84,2%	20,3%
<i>Privatisation</i>	5 416	5 000	0	0,0%	
<i>Domaine</i>	412	350	410	117,1%	-0,5%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	16 130	3 409	15 154	444,5%	-6,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	232 533	291 693	265 539	91,0%	14,2%
2.1- Biens et services :	186 607	221 467	196 690	88,8%	5,4%
<i>Personnel</i>	128 868	147 537	133 394	90,4%	3,5%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	57 739	73 930	63 296	85,6%	9,6%
2.2- Intérêts de la dette :	27 566	29 074	27 596	94,9%	0,1%
<i>Intérieure</i>	23 981	24 390	23 813	97,6%	-0,7%
<i>Extérieure</i>	3 585	4 684	3 783	80,8%	5,5%
2.3- Compensation⁽³⁾	11 404	33 020	30 706	93,0%	169,3%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	6 956	8 132	10 547	129,7%	51,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	-3 240	-37 955	-2 971		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	62 858	94 902	77 425	81,6%	23,2%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	8 026	50	37 996		
6- SOLDE DES SEGMA	574	0	613		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-57 498	-132 807	-41 787		
8- VARIATION DES INSTANCES	-17 864	0	-7 933		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-75 362	-132 807	-49 720		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	70 205	110 635	41 267		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	40 909		7 807		
<i>Dépôts au Trésor</i>	12 310		7 020		
<i>Compte courant à BAM</i>	3 448		-1 706		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	5 157	22 172	8 453		
<i>Tirages et dons</i>	14 892	41 500	18 046		
<i>Amortissement</i>	-9 735	-19 328	-9 593		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2022.

RECETTES ORDINAIRES

	Novembre 2021	LF 2022	Novembre 2022	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	197 551	230 994	235 234	101,8%	19,1%
IMPÔTS DIRECTS	78 758	98 622	98 708	100,1%	25,3%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	142	220	83	37,7%	-41,5%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	36 235	52 078	52 258	100,3%	44,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	40 906	43 179	43 852	101,6%	7,2%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	18	22	11	50,0%	-38,9%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	97	0	43		-55,7%
<i>Majorations de retard</i>	1 335	2 298	1 740	75,7%	30,3%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	0	800	672	84,0%	
<i>Autres⁽³⁾</i>	25	25	49	196,0%	96,0%
DROITS DE DOUANE^(*)	10 489	12 062	12 774	105,9%	21,8%
IMPÔTS INDIRECTS	94 140	105 399	107 178	101,7%	13,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	27 752	30 953	28 330	91,5%	2,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	10 498	11 813	11 307	95,7%	7,7%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	15 147	17 150	14 561	84,9%	-3,9%
<i>Autres^(*)</i>	2 107	1 990	2 462	123,7%	16,8%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	66 388	74 446	78 848	105,9%	18,8%
<i>à l'intérieur</i>	28 636	31 337	29 149	93,0%	1,8%
<i>à l'importation^(*)</i>	37 752	43 109	49 699	115,3%	31,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	14 164	14 911	16 574	111,2%	17,0%
RECETTES NON FISCALES	31 742	22 744	27 334	120,2%	-13,9%
<i>Domaine</i>	412	350	410	117,1%	-0,5%
<i>Monopoles et participations</i>	9 784	13 985	11 770	84,2%	20,3%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	5 416	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	672	0	1 496		122,6%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 699	1 000	379	37,9%	-77,7%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	763	0	7		-99,1%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	12 996	2 409	13 272	550,9%	2,1%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	229 293	253 738	262 568	103,5%	14,5%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

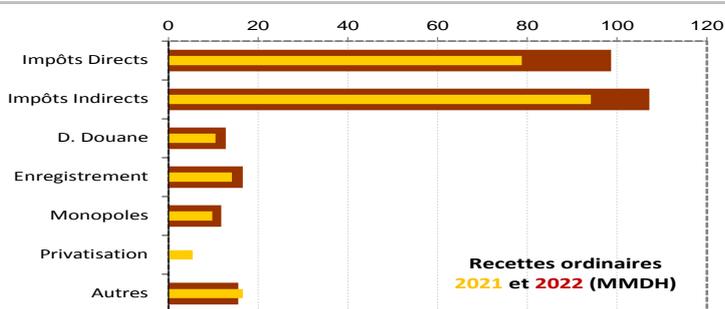
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin novembre 2022 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 14,5% et des dépenses ordinaires émises de 14,2% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2.971 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 49,7 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 8,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 41,3 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 262,6 MMDH contre 229,3 MMDH à fin novembre 2021, en hausse de 14,5% ou +33,3 MMDH.

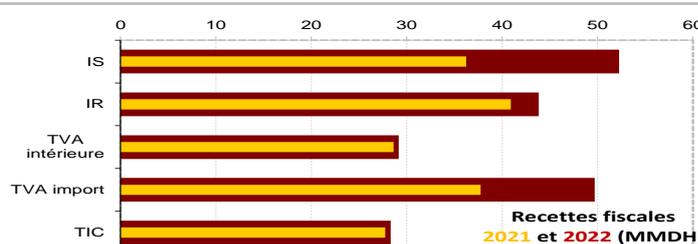
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 25,3%, des droits de douane de 21,8%, des impôts indirects de 13,8% et des droits d'enregistrement et de timbre de 17%, ainsi que par la baisse des recettes non fiscales de 13,9%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 235,2 MMDH contre 197,6 MMDH à fin novembre 2021, en augmentation de 19,1% ou +37,7 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 21,5% et de la fiscalité domestique de 18,8%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 76.814 MDH à fin novembre 2022 contre 63.292 MDH un an auparavant, en hausse de 21,4% ou +13.522 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2021, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 221 MDH à fin novembre 2022 contre 99 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 77.034 MDH à fin novembre 2022 contre 63.388 MDH un an auparavant, en hausse de 21,5% ou +13.646 MDH par rapport à leur niveau à fin novembre 2021.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin novembre 2022 ont atteint 12.746 MDH contre 10.469 MDH un an auparavant, soit une hausse de 21,7% ou +2.277 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 49.668 MDH à fin novembre 2022 contre 37.746 MDH à fin novembre 2021, enregistrant une hausse de 31,6% ou +11.922 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 81% ou +5.125 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,6% ou +6.797 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 14.400 MDH contre 15.077 MDH, en baisse de 4,5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2021 ou -677 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 161 MDH à fin novembre 2022 contre 70 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 14.561 MDH contre 15.147 MDH, en diminution de 3,9% par rapport à leur niveau de fin novembre 2021 ou -586 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 134,1 MMDH à fin novembre 2022 contre 114,7 MMDH à fin novembre 2021, en hausse de 16,9% ou +19,4 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 10.326 MDH à fin novembre 2022 contre 6.857 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 144,4 MMDH à fin novembre 2022 contre 121,6 MMDH à fin novembre 2021, soit une hausse de 18,8% ou +22,9 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 51.756 MDH à fin novembre 2022 contre 35.899 MDH un an auparavant, en hausse de 44,2% ou +15.857 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 502 MDH à fin novembre 2022 contre 336 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH⁴. A fin novembre 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 7,8% par rapport à son niveau à fin novembre 2020, soit -3.050 MDH (36.235 MDH contre 39.285 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 52.258 MDH à fin novembre 2022 contre 36.235 MDH à fin novembre 2021, en augmentation de 44,2% ou +16.023 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin novembre 2022 ont enregistré une hausse de 7,1% par rapport à leur niveau à fin novembre 2021 (43.603 MDH contre 40.717 MDH), soit +2.886 MDH, compte tenu de restitutions de 249 MDH contre 189 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 1% ou +39 MDH par rapport à leur niveau de 2021 (3.966 MDH contre 3.927 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 5,6% ou +495 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2021	2022	Evolution en %
IR total	40 906	43 852	7,2%
dont IR prélevé par la DDP	8 911	9 406	5,6%

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin novembre 2022 se sont établies à 19.692 MDH contre 22.465 MDH à fin novembre 2021, en baisse de 12,3% ou -2.773 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 9.457 MDH à fin novembre 2022 contre 6.171 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 29.149 MDH contre 28.636 MDH un an auparavant, en hausse de 1,8% ou +513 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 13.513 MDH à fin novembre 2022 contre 8.819 MDH à fin novembre 2021, soit +4.694 MDH. Les remboursements de TVA (13.513 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 9.457 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 4.053 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 16.574 MDH à fin novembre 2022 contre 14.164 MDH un an auparavant, soit une hausse de 17% ou +2.410 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 38,2%, résultant de recettes brutes de 1.740 MDH contre 1.335 MDH et de dégrèvements de 118 MDH à fin novembre 2022 contre 161 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 143 MDH contre 185 MDH, en baisse de 22,7% ou -42 MDH.

A fin novembre 2022, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 672 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 27,3 MMDH contre 31,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 13,9% ou -4,4 MMDH, en raison notamment de la réalisation en 2021 d'une recette de privatisation de 5.416 MDH, de la baisse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (379 MDH contre 1.699 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 763 MDH), conjuguée à la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (10,4 MMDH contre 9,7 MMDH) et des recettes de monopoles (11,8 MMDH contre 9,8 MMDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 11.770 MDH à fin novembre 2022 contre 9.784 MDH à fin novembre 2021, en hausse de 20,3% ou +1.986 MDH.

Les recettes à fin novembre 2022 ont été versées notamment par l'OCP (6,5 MMDH contre 4,1 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,9 MMDH contre 3 MMDH), Maroc Télécom (786 MDH contre 659 MDH) et Bank Al-Maghrib (672 MDH contre 954 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2021	LF 2022	2022	Taux de réalis.
B.A.M	954	600	672	112,0%
I.A.M	659	501	786	156,9%
O.C.P	4 101	5 400	6 531	120,9%
ANCFCC	3 000	3 280	2 900	88,4%
Autres	1 070	4 204	881	21,0%
TOTAL	9 784	13 985	11 770	84,2%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 6,1%, due pour l'essentiel à la hausse des versements des CST au budget général (10,4 MMDH contre 9,7 MMDH) et des fonds de concours (1.496 MDH contre 672 MDH), conjuguée à la diminution des recettes en atténuation de dépenses de la dette (379 MDH contre 1.699 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 763 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

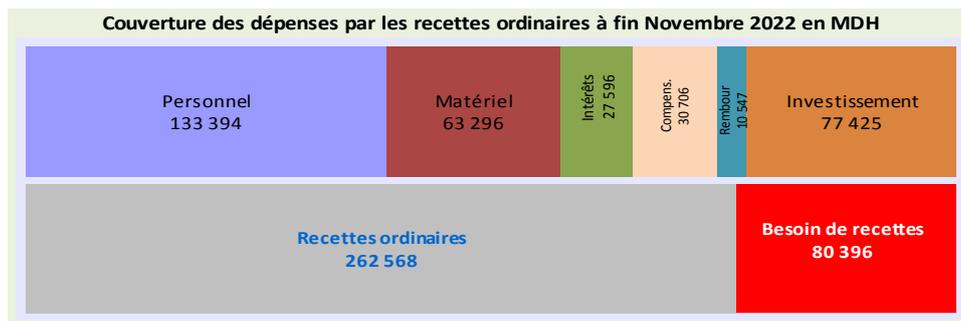
A fin novembre 2022, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 93,1% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 69,4 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Novembre 2022

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	69 360	▲ 15,2%	27,5%
- à l'importation	49 668	▲ 31,6%	19,7%
- à l'intérieur	19 692	▼ 12,3%	7,8%
2 Impôt sur les sociétés	51 756	▲ 44,2%	20,5%
3 Impôt sur le revenu	43 603	▲ 7,1%	17,3%
4 Droits d'enregistrement	16 574	▲ 17,0%	6,6%
5 TIC prod. énergétiques	14 400	▼ 4,5%	5,7%
6 Droits de douane	12 746	▲ 21,7%	5,1%
7 Monopoles	11 770	▲ 20,3%	4,7%
8 TIC tabacs manufacturés	11 307	▲ 7,7%	4,5%
9 Majorations de retard	1 622	▲ 38,2%	0,6%
10 Fonds de concours	1 496	▲ 122,6%	0,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin novembre 2022, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,9% contre 98,6% un an auparavant. Ainsi, à fin novembre 2022, 50,8% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,1% aux dépenses de matériel, 10,5% aux intérêts de la dette et 11,7% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

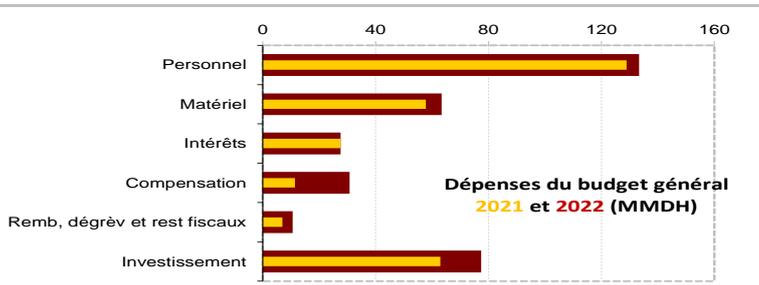
A fin novembre 2022, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 547 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 77% contre 78% à fin novembre 2021 et un taux d'émission sur engagements de 89%, soit le même niveau un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2022					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	265 540	241 445	237 943	91%	99%
Investissement	113 083	96 830	77 425	86%	80%
C.S.T	234 932	133 202	98 863	57%	74%
SEGMA	5 007	3 067	1 567	61%	51%
Dette	90 212	72 447	72 447	80%	100%
TOTAL	708 774	546 991	488 245	77%	89%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 387,8 MMDH à fin novembre 2022, en augmentation de 12,5% par rapport à leur niveau à fin novembre 2021, en raison de la hausse de 16,1% des dépenses de fonctionnement, de 23,2% des dépenses d'investissement et de la baisse de 5,7% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Fonctionnement	204 967	262 619	237 943	91%	16,1%
Investissement	62 858	94 902	77 425	82%	23,2%
Dette	76 788	90 212	72 447	80%	-5,7%
TOTAL	344 613	447 733	387 815	87%	12,5%

La diminution des charges de la dette budgétisée de 5,7% s'explique par la baisse de 8,9% des remboursements du principal (44,9 MMDH contre 49,2 MMDH) et par la hausse de 0,1% des intérêts de la dette (27.595 MDH contre 27.566 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 237,9 MMDH, dont 133,4 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 6,7% (51,2 MMDH contre 48 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 102,4% (42,8 MMDH contre 21,1 MMDH) en raison de l'augmentation de 169,3% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 51,6% en raison de l'augmentation des remboursements de la TVA à l'intérieur (9.457 MDH contre 6.171 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Personnel	128 868	147 537	133 394	90%	3,5%
Matériel	48 012	55 680	51 239	92%	6,7%
Charges communes	21 131	46 570	42 763	92%	102,4%
dont compensation	11 404	33 020	30 706	93%	169,3%
Dépenses imprévues		4 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 956	8 132	10 547	130%	51,6%
TOTAL	204 967	262 619	237 943	91%	16,1%

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 51,6% en raison notamment de la hausse de 3.286 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 166 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH à fin décembre 2021.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin novembre 2022 se sont établis à 133,4 MMDH contre 128,9 MMDH, en hausse de 3,5% par rapport à leur niveau de fin novembre 2021 ou +4,5 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 115,2 MMDH, en augmentation de 3,1%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 2% et des rappels de 22,8% (6.948 MDH contre 5.657 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 63,3 MMDH, en hausse de 9,6% ou +5,6 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (30,5 MMDH contre 27,5 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (5,1 MMDH contre 5,3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 27.596 MDH à fin novembre 2022 contre 27.566 MDH à fin novembre 2021, en hausse de 0,1% ou +30 MDH. Cette augmentation s'explique par la baisse de 0,7% des charges en intérêts de la dette intérieure (23.813 MDH contre 23.981 MDH) et par la hausse de 5,5% de celles de la dette extérieure (3.783 MDH contre 3.585 MDH).

Compensation

A fin novembre 2022, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 30,7 MMDH contre 11,4 MMDH à fin novembre 2021, en hausse de 169,3% ou +19,3 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 10.547 MDH contre 6.956 MDH, en hausse de 51,6% ou +3.591 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (10.326 MDH contre 6.857 MDH) en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA (9.457 MDH contre 6.171 MDH) et des restitutions de l'IS (502 MDH contre 336 MDH).

A fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	6 857	7 932	10 326	130,2%	50,6%
Impôt sur les sociétés	336	631	502	79,6%	49,4%
Impôt sur le revenu	189	138	249	180,4%	31,7%
TVA intérieure	6 171	6 991	9 457	135,3%	53,2%
Majorations de retard	161	162	118	72,8%	-26,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	0	0		
2- Fiscalité douanière	99	200	221	110,5%	123,2%
Droits d'importation	20	36	28	77,8%	40,0%
TIC prod. énergétiques	70	108	161	149,1%	130,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	3	1	1		
TVA à l'importation	6	9	31		
Autres	0	46	0		
TOTAL	6 956	8 132	10 547	129,7%	51,6%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin novembre 2022 a été négatif de 2.971 MDH contre un solde ordinaire négatif de 3.240 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

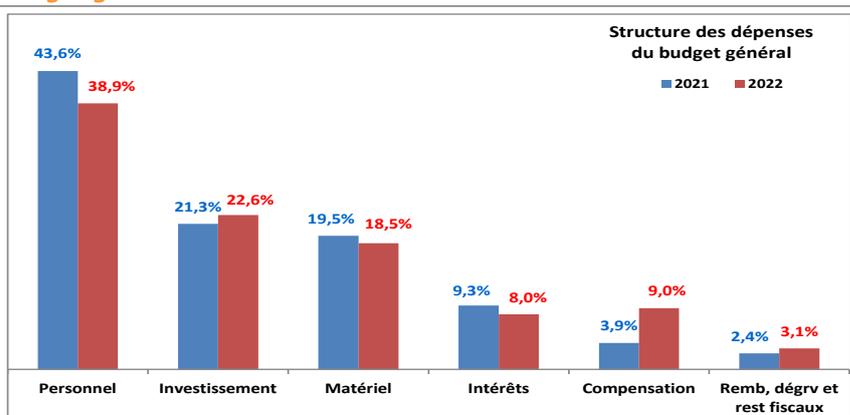
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 77,4 MMDH à fin novembre 2022 contre 62,9 MMDH un an auparavant, en hausse de 23,2% ou +14.567 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 11,7% et des dépenses des charges communes de 37,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 25 MMDH contre 22,9 MMDH à fin novembre 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Var%
Investissement total :	62 858	94 902	77 425	82%	23,2%
1- Ministères	34 825	56 543	38 884	69%	11,7%
2- Charges communes :	28 033	38 359	38 541	100%	37,5%
- Concours divers	22 896	24 790	24 974	101%	9,1%
- Ristournes d'intérêts	226	246	185	75%	-18,1%
- Autres	4 911	13 323	13 382	100%	172,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin novembre 2021 et fin novembre 2022 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, et une hausse de la part des dépenses d'investissement, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 136,9 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 25 MMDH contre 22,9 MMDH à fin novembre 2021.

Les dépenses émises ont été de 98,9 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 4,2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 38 MMDH.

	RECETTES (*)			DEPENSES (*)			Flux nets 2022
	2021	LF 2022	2022	2021	LF 2022	2022	
C.A.S	90 572	87 406	121 979	83 510	86 706	84 253	37 727
TVA des Coll.Terr.	28 657	31 905	33 927	24 756	31 905	29 424	4 503
Part régions (IS, IR, ...)	8 920	9 000	9 018	8 844	9 000	7 605	1 413
I.N.D.H	3 514	3 350	4 027	2 033	3 350	3 426	601
Soutien prix. prd.alim.	227	600	341	300	600	300	41
F.S. Routier	3 165	2 700	2 870	2 594	2 700	2 932	-62
F.D. Agricole	4 112	4 000	4 757	4 451	4 000	4 488	269
Emploi domanial	4 499	2 230	22 149	3 949	2 230	4 097	18 052
Lutte contre chômage	1 790	1 500	1 950	1 577	1 500	1 669	281
Dons des pays du CCG	222	700	380	836	0	293	87
Appui Cohés. Sociale	7 115	10 000	8 756	5 224	10 000	5 149	3 607
F.S. Habitat	2 032	2 000	2 013	1 918	2 000	2 266	-253
Gestion Covid-19	4 785	0	4 735	10 084	0	2 966	1 769
Autres CAS	21 534	19 421	27 057	16 944	19 421	19 638	7 419
C. Dép. Dotation (**)	13 807	10 801	14 650	12 467	10 801	13 940	710
Autres C.S.T	14	169	229	390	819	670	-441
TOTAL	104 393	98 376	136 858	96 367	98 326	98 863	37 996

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin novembre 2022, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2.180 MDH contre 1.893 MDH à fin novembre 2021, en hausse de 15,2%.

Les dépenses ont été de 1.567 MDH à fin novembre 2022 contre 1.319 MDH un an auparavant, en hausse de 18,8%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
Exploitation :	672	0	721		7,3%
Recettes	1 731	1 906	1 989	104%	14,9%
Dépenses	1 059	1 906	1 268	67%	19,7%
Equipement :	-98	0	-108		10,2%
Recettes	162	284	191	67%	17,9%
Dépenses	260	284	299	105%	15,0%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin novembre 2022, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 103,5% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 91% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 81,6%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2022 en MDH				
	LF 2022	Novembre 2022	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	253 738	262 568	103,5%	8 830
1.1- Recettes fiscales :	230 994	235 234	101,8%	4 240
Impôts directs	98 622	98 708	100,1%	86
Impôt sur les sociétés	52 078	52 258	100,3%	180
Impôt sur le revenu	43 179	43 852	101,6%	673
Impôts indirects	105 399	107 178	101,7%	1 779
TVA à l'intérieur	31 337	29 149	93,0%	-2 188
TVA à l'importation	43 109	49 699	115,3%	6 590
Taxes intérieures de consommation	30 953	28 330	91,5%	-2 623
Droits de douane	12 062	12 774	105,9%	712
Droits d'enregistrement et de timbre	14 911	16 574	111,2%	1 663
1.2- Recettes non fiscales :	22 744	27 334	120,2%	4 590
Monopole et participations	13 985	11 770	84,2%	-2 215
Domaine	350	410	117,1%	60
Autres recettes	8 409	15 154	180,2%	6 745
2- DEPENSES ORDINAIRES	291 693	265 539	91,0%	-26 154
2.1- Biens et services :	221 467	196 690	88,8%	-24 777
Personnel	147 537	133 394	90,4%	-14 143
Autres biens et services	73 930	63 296	85,6%	-10 634
2.2- Intérêts de la dette :	29 074	27 596	94,9%	-1 478
Intérieure	24 390	23 813	97,6%	-577
Extérieure	4 684	3 783	80,8%	-901
2.3- Compensation	33 020	30 706	93,0%	-2 314
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	8 132	10 547	129,7%	2 415
3- INVESTISSEMENT	94 902	77 425	81,6%	-17 477

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 41,8 MMDH à fin novembre 2022 contre un déficit budgétaire de 57,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,8 MMDH à fin novembre 2022 contre 9,7 MMDH à fin décembre 2021, soit une diminution de 7,9 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 49,7 MMDH contre un besoin de financement de 75,4 MMDH à fin novembre 2021 et d'un flux net positif de 8,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 5,2 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 41,3 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 70,2 MMDH à fin novembre 2021.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin novembre 2022, le financement extérieur net a été positif de 8,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 9.593 MDH et les tirages ont été de 18.046 MDH, dont 10 MMDH auprès de la BIRD et 4,3 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 7,8 MMDH contre 40,9 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 7 MMDH contre 12,3 MMDH à fin novembre 2021 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,7 MMDH contre une ponction de 3,4 MMDH à fin novembre 2021 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois de novembre 2022 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début décembre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 95,1 MMDH à fin novembre 2022 contre 88,1 MMDH à fin décembre 2021, en hausse de 7 MMDH.

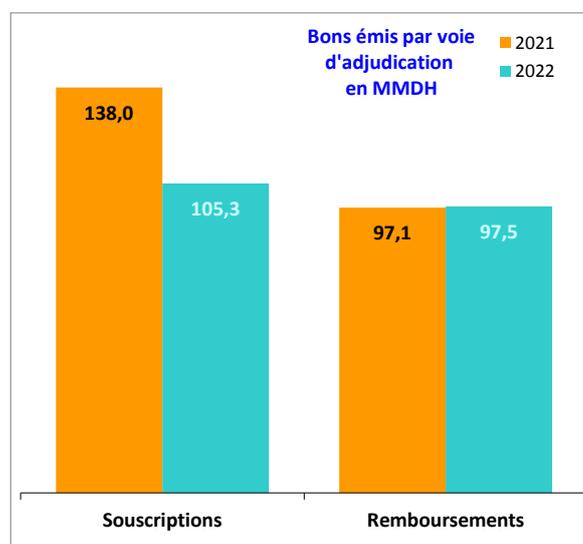
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 7 MMDH contre 5,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 1,1 MMDH effectués en novembre 2022 et dont le remboursement n'intervient qu'en décembre 2022.

Dette intérieure

S'élevant à 659,4 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 1,4% par rapport à son niveau à fin décembre 2021. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 7,8 MMDH, résultant de souscriptions pour 105,3 MMDH et de remboursements pour 97,5 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 40,9 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 138 MMDH et de remboursements pour 97,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2021	Souscrip.	Rembour.	2022	Var %
Adjudications	646 633	105 315	97 508	654 440	1,2%
45 jours	0,0	8 630,0	0,0	8 630	
13 semaines	600,0	13 992,3	8 888,9	5 703	
26 semaines	1 100,0	9 775,5	2 330,0	8 546	
52 semaines	23 969,5	14 081,0	19 279,9	18 771	
2 ans	78 192,2	23 427,2	29 418,0	72 201	
5 ans	170 632,7	23 108,2	25 476,8	168 264	
10 ans	133 929,3	9 585,7	9 664,0	133 851	
15 ans	123 076,1	2 093,0	2 450,0	122 719	
20 ans	78 383,8	0,0	0,0	78 384	
30 ans	36 749,0	622,1	0,0	37 371	
Autres	3 713	5 280	4 067	4 926	32,7%
Total	650 346	110 595	101 575	659 366	1,4%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin novembre 2022 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 8,6 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	2 036,6	
2 ans	1 739,3	
5 ans	2 297,1	4 475,5
10 ans	2 532,9	3 548,3
15 ans		842,6
Total	8 605,9	8 866,4